



Programme
Alimentaire
Mondial



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



NOTE D'ORIENTATION PROVISOIRE

Comment atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'alimentation et la nutrition des écoliers

Remerciements

Cette note a été élaborée par Jutta Neitzel (PAM) et Melissa Vargas (FAO) sous la direction technique de Nancy Aburto (FAO), Victor Aguayo (UNICEF), Carmen Burbano (PAM) et Fatima Hachem (FAO). La note a bénéficié des contributions de Diana Carter (FAO), Michele Doura (PAM), Roland Kupka (UNICEF), Sarah Laughton (PAM), Stephane Meaux (PAM), Allison Oman (PAM), Andrea Polo Galante (FAO), Saadhna Panday (UNICEF), Cristina Scarpocchi (FAO), Deepika Sharma (UNICEF), Luana Swensson (FAO), Florence Tartanac (FAO), Bing Zhao (PAM). D'autres commentaires ont été reçus de Tomas Buendia (FAO), Luisa Cruz (FAO) et Ana Islas (FAO). Les remerciements s'adressent également à Valerie Guarnieri (PAM), Anna Lartey (FAO) et Maximo Torero (FAO).

7 Avril 2020

Crédits photographiques

Couverture: WFP/Rein Skullerud; page 2: WFP/Mohammad Gamal; page 12: WFP/Rein Skullerud

Comment atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'alimentation et la nutrition des écoliers

Bien que les cas de COVID-19 semblent être moins nombreux chez les enfants (et les symptômes généralement moins sévères), les mesures nationales mises en place pour répondre à la pandémie peuvent avoir des conséquences importantes sur la nutrition des enfants et leurs résultats scolaires.

Près de 1,5 milliard d'enfants, soit plus de la moitié de la population étudiante mondiale, sont tenus à l'écart de l'école en raison des mesures de prévention en réponse à la pandémie. Des fermetures d'écoles à l'échelle nationale sont en vigueur dans plus de 180 pays, tandis que dans plusieurs autres pays, des fermetures d'écoles localisées menacent de s'étendre à l'échelle nationale.

Dans le monde entier, la fermeture d'écoles et les perturbations qui en résultent auront un impact négatif non seulement sur le droit des enfants à l'éducation, mais aussi sur les autres droits de l'homme, y compris leur droit à une alimentation adéquate. Plus de 350 millions d'écoliers, dans des pays où les fermetures sont à l'échelle nationale et localisées, pourraient ne pas avoir accès à des services réguliers d'alimentation et de nutrition scolaires pendant la pandémie.

Une nutrition adéquate est essentielle pour la santé et le bien-être des écoliers. Bon nombre d'enfants qui bénéficient de programmes d'alimentation scolaire pourraient déjà être déficients en micronutriments, vulnérables ou à risque de le devenir. Ces enfants dépendent fortement de ces programmes¹ : soit c'est le seul repas/collation qu'ils consomment dans la journée, soit ces repas contribuent à répondre à une part importante de leurs besoins nutritionnels quotidiens.

Il est difficile de prédire combien de temps les fermetures d'écoles dureront, de sorte que la santé, la sécurité alimentaire et la nutrition des enfants les plus vulnérables doivent être prioritaires. Les impacts économiques négatifs attendus et la perturbation potentielle des systèmes alimentaires locaux², ainsi que les stratégies de survie des ménages peuvent restreindre davantage l'accès des enfants à une alimentation et nutrition adéquate³ et de qualité⁴. En outre, dans les pays où les programmes d'alimentation

scolaire sont basés sur les achats locaux, les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et des fournisseurs sont menacés lorsque de tels programmes sont perturbés.

Dans les pays où les écoles restent ouvertes, les familles peuvent être touchées par le ralentissement économique et la fluctuation des prix des denrées alimentaires, et il sera important de s'assurer que les enfants aient accès à des repas scolaires nutritifs et à des services de nutrition.

Là où les programmes d'alimentation scolaire se poursuivent, des préoccupations demeurent à propos de la qualité et de la disponibilité en eau, des infrastructures sanitaires et de l'incapacité de se conformer aux mesures de distanciation physique et d'hygiène, comme l'exigent les gouvernements et l'OMS. Dans certains cas, la peur d'être infecté peut également éloigner les enfants de l'école et les empêcher d'avoir accès à l'alimentation scolaire.

Cette note conjointe du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) souhaite fournir aux décideurs gouvernementaux, aux administrateurs/employés des écoles et aux partenaires des orientations préliminaires sur la façon de soutenir, de transformer ou d'adapter l'alimentation scolaire (à court terme) en vue de protéger la sécurité alimentaire et la nutrition des écoliers pendant la pandémie de COVID-19.

Des recommandations spécifiques sont fournies selon les différents groupes cibles impliqués dans l'alimentation scolaire. Une section supplémentaire du document est axée sur l'alimentation scolaire basée sur les achats locaux.

Cette note d'orientation sera régulièrement mise à jour au fur et à mesure que la situation évoluera, et que de nouvelles informations seront disponibles. Elle complète d'autres notes d'orientations émises par les agences spécialisées des Nations Unies, telles que l'UNESCO, l'OMS et ses partenaires.

Les principales recommandations sont résumées ci-dessous :

¹ Les programmes d'alimentation scolaire sont essentiels pour garantir aux écoliers le droit à des aliments adéquats, sains et nutritifs sans discrimination, dans des conditions d'égalité et d'équité.

² Voir: <http://www.fao.org/3/ca8308en/ca8308en.pdf>

³ L'impact exact de la pandémie sur la situation nutritionnelle des pays est inconnu à ce stade, mais les leçons tirées d'autres pandémies telles que les flambées du virus Ebola indiquent que la disponibilité et l'accès des aliments seront probablement affectés.

⁴ Voir: <http://www.fao.org/2019-ncov/q-and-a/en/>

LÀ OÙ LES ÉCOLES SONT FERMÉES

- Maintenir une flexibilité et une réactivité aux conditions changeantes d'approvisionnement, de distribution alimentaire et dans la fourniture de services nutritionnels, tout en assurant le respect des protocoles de COVID-19.
- Utiliser les ressources disponibles pour protéger la sécurité alimentaire et la nutrition des écoliers.
- S'appuyer sur les structures existantes de protection sociale pour couvrir les écoliers vulnérables.
- Veiller à ce que les besoins alimentaires et nutritionnels des écoliers vulnérables soient pris en compte lors de la conception d'une réponse nationale à la pandémie de COVID-19.
- Planifier la réouverture future des écoles, si possible avec des standards spécifiques.

LÀ OÙ LES ÉCOLES RESTENT OUVERTES

- Respecter les protocoles de prévention de COVID-19.
- Promouvoir des services optimaux d'eau, d'hygiène et d'assainissement ; ainsi que les comportements favorisant une hygiène optimale auprès des enfants, des enseignants et du personnel/bénévoles de la restauration, des cantines scolaires et la réglementation visant les vendeurs d'aliments.
- Éviter une détérioration potentielle des normes de salubrité des aliments.
- Assurer la qualité des repas scolaires au niveau nutritionnel et le maintien des services de santé et de nutrition.
- Élaborer des plans d'urgence prévoyant la distribution de paniers alimentaires ou de repas en vue d'une éventuelle fermeture rapide des écoles.



Considérations relatives à la fermeture des écoles

MAINTENIR LA FLEXIBILITÉ ET LA RÉACTIVITÉ AUX CONDITIONS CHANGEANTES D'APPROVISIONNEMENT, DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRES ET DANS LA FOURNITURE DE SERVICES NUTRITIONNELS, TOUT EN ASSURANT LE RESPECT DES PROTOCOLES DE COVID-19

Il est recommandé d'adopter une approche basée sur les droits humains, elle-même ancrée dans le droit international, pour répondre à l'épidémie mondiale de COVID-19 afin de s'assurer que les interventions d'urgence se concentrent sur les plus vulnérables tout en respectant les droits et la dignité de tous.

Le principe du non-préjudice devrait être la considération primordiale. La principale priorité devrait être de veiller à ce que les réponses d'urgence ne deviennent pas une source de transmission et un risque pour les familles, ni pour le personnel/ les bénévoles et les fournisseurs. Toutes les précautions doivent être prises pour assurer le respect des protocoles d'hygiène et de distanciation physique, comme le dictent les autorités sanitaires nationales et internationales (telles que l'OMS).⁵

La flexibilité sera essentielle pour répondre aux conditions et mesures changeantes et complexes, y compris le travail avec de nouveaux partenaires, l'adaptation et l'innovation en matière de mécanismes d'approvisionnement et de prestation de services.

Recommandations pour les décideurs gouvernementaux au niveau national et régional :

- Mettre sur pied un groupe de travail de réponse à l'urgence au niveau national pour s'occuper de l'alimentation scolaire (incluant les ministères de la santé, de la protection sociale, de l'éducation et de l'agriculture), dans le cadre d'une réponse plus large à la situation alimentaire et nutritionnelle ou de façon indépendante, afin d'évaluer rapidement la situation et de fournir des options d'interventions possibles visant à maintenir la participation des différentes parties prenantes et à impliquer les communautés touchées dans la mesure du possible.
- Envisager d'offrir une autonomie ou une flexibilité aux régions et aux localités pour prendre des décisions rapides en fonction de leurs ressources, capacités et besoins disponibles.

- Utiliser les médias de masse pour informer les écoles, les fournisseurs et les familles des décisions et des changements et pour réduire l'anxiété vis-à-vis de la distribution alimentaire.
- Si possible, établir un mécanisme de redevabilité (p. ex. lignes d'assistance téléphonique), afin de vérifier que le droit à l'alimentation des enfants est respecté lors de la livraison des repas scolaires.
- Dans la mesure du possible, considérer le rôle des institutions nationales des droits de l'homme, des ombudsmans ou des commissaires spécialement nommés pour garantir la mise en œuvre de nouvelles modalités d'alimentation scolaire conformément aux principes des droits humains pendant l'intervention d'urgence au COVID-19.
- Dans la mesure du possible, utiliser les réseaux radiophoniques (radio communautaire) et de téléphonie mobile, pour assurer la diffusion de directives officielles et d'approches efficaces (p. ex. enregistrer et partager des vidéos d'application correcte des normes d'hygiène et de distanciation physique).

Recommandations pour les acteurs et les partenaires travaillant en milieu scolaire, y compris la société civile et le secteur privé :

- Soutenir les écoles afin d'évaluer rapidement les besoins et d'identifier les domaines de collaboration en termes d'approvisionnement alimentaire, de préparation et de livraison.
- Envisager des mécanismes pour fournir aux familles des rations sèches à emporter pour assurer un approvisionnement alimentaire ininterrompu aux enfants malgré les fermetures.
- S'il est possible et sécuritaire, coordonner la préparation des repas et/ou la livraison.
- Offrir plusieurs points de collecte pour les familles afin d'éviter les grands rassemblements.
- À l'aide d'outils numériques, organiser des réseaux et des cartes géographiques pour aider à coordonner les interventions (identifier les lacunes et la duplication des efforts).

⁵ Voir: <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

UTILISER LES RESSOURCES DISPONIBLES POUR PROTÉGER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DES ÉCOLIERS

Différents pays ont mis en place une série d'options pour modifier et maintenir autant que possible les services d'alimentation scolaire, se concentrant souvent sur les enfants les plus vulnérables.

Ces options comprennent:

- Garder les cantines scolaires ouvertes avec un horaire flexible pour éviter les grands rassemblements, tout en assurant un excellent respect des directives d'hygiène et de distanciation physique.
- Organiser des livraisons à domicile de paniers/kits alimentaires, utiliser les moyens de transport disponibles (p. ex. autobus scolaires, camions de livraison, bicyclettes, etc.).
- Distribuer des paniers/kits alimentaires, via divers points de collecte (p. ex. écoles, banques alimentaires, restaurants).
- Distribuer des repas pouvant être ramassés en bordure de rue ou à travers les lieux de collecte.
- Fournir des transferts monétaires ou des bons de remplacement de repas scolaires (si possible, par une intégration dans les structures existantes de protection sociale).
- Lorsque physiquement et économiquement viables, établir des liens directs avec les petits producteurs agricoles pour la livraison d'aliments frais à domicile ou en milieu communautaire (voir la section sur l'alimentation scolaire basée sur les achats locaux ci-dessous).

En plus du maintien de l'alimentation scolaire, des mécanismes pour assurer la livraison de suppléments de fer et d'acide folique et de vermifuges devraient être explorés.

Les leçons tirées d'autres épidémies telles que l'épidémie d'Ebola indiquent l'efficacité d'interventions telles que la réaffectation des aliments du programme d'alimentation scolaire à la réponse d'urgence globale, pour cibler l'ensemble des ménages vulnérables ou à l'utilisation de cantines scolaires pour atteindre des groupes extrêmement vulnérables, tels que les enfants vivant dans les ménages touchés par le virus et les orphelins vivant dans des familles d'accueil. Plutôt que de cibler directement les ménages touchés par le virus Ebola, tous les enfants fréquentant les écoles sélectionnées ont été ciblés et ainsi, l'alimentation scolaire a aidé les communautés à surmonter la stigmatisation et à rétablir la confiance envers les agences et les autorités.

Recommandations pour les décideurs gouvernementaux au niveau national et régional :

- Évaluer rapidement les options disponibles et consulter les localités pour déterminer la réponse ou l'ensemble de réponses les plus faisables. Lors de l'évaluation des options, il faut considérer:
 - Le niveau de sécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants ;
 - La faisabilité de poursuivre la distribution ou si les mouvements sont sévèrement restreints ;
 - Si la capacité de modifier les emballages est nécessaire pour assurer la salubrité des aliments ;
 - Les modalités d'approvisionnement et de préparation alimentaire ;
 - Le fonctionnement des marchés et des services de paiement ;
 - La faisabilité de développer un mécanisme pour fournir aux enfants des suppléments de micronutriments pour la consommation à la maison sous supervision parentale (certains pays ont mis en place de tels modèles pour continuer la supplémentation pendant les vacances), en particulier dans les pays où la prévalence de l'anémie est élevée.
- Maintenir, autant que possible, l'approvisionnement alimentaire auprès des petits producteurs agricoles lorsque des arrangements contractuels sont déjà en place (voir ci-dessous la section sur l'alimentation scolaire basée sur les achats locaux).
- Élargir l'accès aux prestations nutritionnelles et envisager la suspension des exigences légales menant à la restriction de l'admissibilité à ces prestations.
- Envisager de s'associer à des partenaires non traditionnels comme les services postaux pour assurer la livraison de repas sains aux ménages, en particulier lorsque la distance est un problème.

Recommandations pour les acteurs et les partenaires travaillant en milieu scolaire :

- Fournir des informations en temps opportun aux autorités locales sur les principaux défis rencontrés.
- Veiller à ce que les produits en stock soient utilisés indépendamment de la réponse choisie pour éviter des pertes alimentaires.
- Dans la mesure du possible, utiliser les réseaux de téléphonie mobile pour coordonner les actions et communiquer avec les familles.
- Assurer des comportements d'hygiène et de distanciation physique optimaux de la part du personnel, des bénévoles et des familles, indépendamment de la modalité choisie.

- Lorsque des paniers alimentaires sont envisagés : promouvoir la collecte de plusieurs colis à la fois afin d'éviter d'autres problèmes logistiques et des contacts inutiles et d'assurer des points de collecte suffisants et bien répartis.
- Dans la mesure du possible et lorsque accepté par la communauté, maintenir à jour une base de données contenant des informations sur les ménages pour faciliter leur inscription à des modalités de protection sociale tels que des transferts de type monétaire.
- Diffuser auprès des autres acteurs dans les médias sociaux reconnus/officiels (via vidéos, photos, blogs) les approches efficaces et réussies.
- Fournir une assistance technique à ses homologues gouvernementaux sur la façon de gérer les dons d'aliments venant de différents intervenants à la lumière des besoins nutritionnels des enfants.

Exemples de réponses des pays⁶

- Au Costa Rica, dans un premier temps, le gouvernement a décidé de garder les cantines scolaires ouvertes, mais a ensuite décidé de mettre en place des points de collecte pour la distribution de paniers de nourriture aux familles. Ces paniers alimentaires comprennent des denrées périssables et des aliments frais provenant de petits producteurs agricoles.
- En Colombie, le ministère de l'éducation accorde l'autonomie aux régions de prendre des décisions sur les réponses scolaires en fonction de leurs capacités et de leurs besoins.
- Au Kerala, en Inde, les enseignants ont communiqué avec les familles pour collecter ou distribuer des paniers de nourriture au sein de leurs localités.
- Au Royaume-Uni, le gouvernement a publié des orientations préliminaires pour les écoliers vulnérables, faisant la promotion de diverses approches allant de la fourniture de bons alimentaires pour les supermarchés au maintien de certaines cantines scolaires ouvertes pour les enfants de familles travaillant dans les services de santé, de police et de livraison.

La valeur nutritionnelle des repas ou des paniers/kits alimentaires fournis est également une priorité. Lorsqu'il y a recours à des repas cuisinés, les recommandations suivantes peuvent être prises en considération :

- Maintenir une teneur nutritionnelle similaire ou améliorée des repas régulièrement fournis à l'école.
- Si possible, inclure des fruits ou légumes frais, en priorisant les achats auprès des petits producteurs agricoles locaux et des petits exploitants.
- Dans la mesure du possible, évitez de fournir des repas ou des produits alimentaires à faible teneur nutritionnelle qui ne répondent pas aux besoins nutritionnels (p. ex. jus emballés à faible teneur en fruits et à haute teneur en sucre, collations emballées riches en gras saturés, sucre et sel, etc.)
- Si plusieurs repas sont fournis en même temps, s'assurer que les familles ont les moyens de les garder à la maison (p. ex. en termes d'entreposage) et savent comment en préserver la salubrité.

Lorsqu'il y a recours à des paniers/kits alimentaires, les recommandations suivantes s'appliquent :

- Inclure des aliments de grande valeur nutritive tels que les légumineuses, le lait UHT, les œufs, les fruits et les légumes.
- Évitez d'inclure les produits alimentaires à faible teneur nutritionnelle.
- Inclure des informations simples aux familles sur a) les dispositions locales pour réduire le risque de contagion, b) la nécessité de s'assurer que l'alimentation des enfants est prioritaire au sein du ménage (par exemple pour s'assurer que les enfants consomment la nourriture comme prévu).⁷

Lorsqu'il est question de transferts monétaires et de bons alimentaires, les recommandations suivantes s'appliquent :

- Promouvoir un transfert de valeur similaire ou équivalente à la teneur nutritionnelle améliorée des repas scolaires.
- Utiliser les messages d'éducation nutritionnelle pour permettre une meilleure utilisation des transferts monétaires en vue de promouvoir l'amélioration de l'alimentation des enfants.
- Dans la mesure du possible, privilégier les femmes du ménage en tant que bénéficiaire des transferts.
- Dans la mesure du possible, favoriser des mécanismes de transfert sans contact pour limiter les possibilités de propager le virus.

⁶ Ces réponses sont en constante évolution et peuvent changer au fil du temps. Voir: <https://www.presidencia.go.cr/comunicados/2020/03/mep-garantiza-el-derecho-a-la-alimentacion-entregando-paquetes-de-comida/>, <https://www.gov.uk/government/publications/covid-19-free-school-meals-guidance/covid-19-free-school-meals-guidance-for-schools>

⁷ <https://www.unicef.org/coronavirus/easy-affordable-and-healthy-eating-tips-during-coronavirus-disease-covid-19-outbreak>

S'APPUYER SUR LES STRUCTURES EXISTANTES DE PROTECTION SOCIALE POUR COUVRIR LES ÉCOLIERS VULNÉRABLES

Lorsque les programmes d'alimentation scolaire ne sont pas suffisamment souples, que la logistique ou les ressources ne permettent pas de solutions alternatives pour la distribution alimentaire aux enfants, d'autres options pourraient être explorées pour soutenir leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les structures existantes de protection sociale qui ont des procédures aménagées pour les situations d'urgence peuvent être exploitées pour inclure les écoliers vulnérables.

Recommandations pour les décideurs gouvernementaux au niveau national et régional :

- Identifier comment les écoliers vulnérables sont couverts par les principaux filets de protection sociale du pays.
- S'appuyer sur les bases de données scolaires existantes pour cibler les plus vulnérables.
- Envisager de réallouer les ressources financières affectées à l'alimentation scolaire aux budgets nationaux de protection sociale, conditionnellement à l'inclusion des écoliers vulnérables.
- Identifier les mesures d'enregistrement sécuritaires et envisager des ajustements aux modalités de transfert, y compris la prise de décision éclairée sur la distribution ou l'opportunité de distribuer de l'argent ou des bons alimentaires.
- Envisager d'étendre la couverture aux enfants qui n'ont pas bénéficié auparavant de programmes d'alimentation scolaire, mais qui seraient probablement touchés par l'urgence.

Les mécanismes de protection sociale qui font face à des perturbations, y compris des retards, une faible couverture ou des capacités opérationnelles et financières affaiblies dues à l'urgence du COVID-19 peuvent également consulter les directives récemment définies définies à cet effet.⁸

Dans une municipalité du Brésil, un montant d'argent est transféré aux familles à l'aide d'une carte normalement utilisée pour l'acquisition de matériel scolaire. Le montant du transfert varie en fonction du nombre de repas que les enfants reçoivent habituellement dans les écoles.

VEILLER À CE QUE LES BESOINS ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELS DES ÉCOLIERS VULNÉRABLES SOIENT PRIS EN COMPTE LORS DE LA CONCEPTION D'UNE RÉPONSE NATIONALE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Dans le cadre de la pandémie actuelle et du ralentissement économique mondial prévu, de nombreux gouvernements introduisent des mesures supplémentaires pour faire face à une vulnérabilité accrue de leur population.

Afin de soutenir les écoliers durant cette période critique, tout nouveau modèle de réponse devrait s'assurer que les besoins alimentaires et nutritionnels de ce groupe d'âge sont considérés, compte-tenu de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle, des questions de genre, des normes sociales influençant les comportements alimentaires et les vulnérabilités socio-économiques.

Exemples de pays qui ont récemment augmenté la réponse nationale à la pandémie de COVID-19⁹

- Le ministère péruvien de l'inclusion sociale procède à une redistribution de 30 millions de sol pour assurer une aide préférentielle aux populations les plus vulnérables.
- En Indonésie, 4,56 milliards de roupies seront allouées à environ 15,2 millions de ménages les plus pauvres, chacun obtenant 50 000 roupies de plus (valeur augmentée de 33%) chaque mois en aide alimentaire non monétaire, portant le total à 200 000 roupies. Ce montant sera donné pour une durée six mois, à partir de mars 2020.
- Le gouvernement thaïlandais a approuvé une enveloppe d'aide économique de 400 milliards de bahts pour réduire l'impact de l'épidémie. L'enveloppe couvrira tous les secteurs et est conçue pour bénéficier à 14,6 millions de personnes à faible revenu qui représentent 22% de la population thaïlandaise - un total de 50 000 villages à l'échelle nationale, 7,2 millions de ménages dépendant de l'agriculture et 3 millions de petites et moyennes entreprises (99 % de toutes les entreprises commerciales).

⁸ Voir: <http://www.fao.org/3/ca8308en/ca8308en.pdf>

⁹ Voir: <https://rpp.pe/peru/actualidad/coronavirus-en-peru-covid-19-estado-de-emergencia-preguntas-y-respuestas-del-gobierno-sobre-la-medida-vicente-zeballos-noticia-1251843>, <https://www.straitstimes.com/asia/se-asia/coronavirus-indonesia-rolls-out-measures-to-minimise-the-outbreaks-impact-on-economy>, <https://thethaiger.com/coronavirus/400-billion-baht-stimulus-announced-to-boost-thai-economy>

PLANIFIER LA RÉOUVERTURE FUTURE DES ÉCOLES, SI POSSIBLE, AVEC DES STANDARDS SPÉCIFIQUES

Compte-tenu de l'incertitude entourant la durée de la fermeture des écoles, il est important que les autorités gouvernementales qui s'occupent de l'alimentation scolaire envisagent un plan pour la réouverture des écoles. L'objectif principal serait d'évaluer les dommages et les besoins, de compenser les perturbations critiques et de soutenir ceux qui auraient pu être laissés pour compte.

Recommandations pour les décideurs gouvernementaux aux niveaux national et régional :

- Demander aux écoles, aux localités et aux fournisseurs de faire le point sur les défis et les opportunités liés à l'alimentation scolaire rencontrés pendant l'urgence.

- Compiler et documenter ces défis et opportunités.
- Garder la trace des zones qui n'ont pas réussi à maintenir l'alimentation scolaire de quelque manière que ce soit.
- Rédiger un plan, si possible, avec des standards spécifiques, pour le rétablissement progressif des programmes d'alimentation scolaire, de nutrition et d'eau, d'hygiène et d'assainissement.
- Préparer les enseignants, le personnel, les parents, les élèves et la communauté à la réouverture des écoles et à la poursuite des services scolaires d'alimentation, de santé et de nutrition.

Considérations relatives à l'ouverture des écoles

SE CONFORMER AUX PROTOCOLES DE PRÉVENTION DU COVID-19

Tout d'abord, toutes les écoles devraient rester informées de la situation nationale et locale concernant le COVID-19 et se conformer aux mesures et protocoles visant à réduire le risque de propagation du virus, comme l'ont indiqué les autorités sanitaires nationales et internationales (telles que l'OMS).¹⁰

PROMOUVOIR DES SERVICES OPTIMAUX D'EAU, D'HYGIÈNE ET D'ASSAINISSEMENT ; AINSI QUE LES COMPORTEMENTS FAVORISANT UNE HYGIÈNE OPTIMALE AUPRÈS DES ENFANTS, DES ENSEIGNANTS ET DU PERSONNEL/ BÉNÉVOLES DE LA RESTAURATION, DES CANTINES SCOLAIRES ET LA RÉGLEMENTATION VISANT LES VENDEURS D'ALIMENTS

Une disponibilité adéquate des services d'eau, d'hygiène et d'assainissement est un facteur essentiel pour la santé de ceux qui dépendent et travaillent dans l'alimentation scolaire. Les autorités régionales devront effectuer les allocations budgétaires nécessaires pour assurer la disponibilité de l'eau, du savon, de matériel pour la désinfection et des services optimaux dans les écoles.

Il sera également important d'aborder et de remettre l'emphase sur l'éducation et la diffusion de messages visant les mesures appropriées de distanciation physique, d'hygiène et d'assainissement pour prévenir la propagation du virus. Les écoles ont le potentiel d'être utilisées comme véhicule pour favoriser les connaissances dans la réponse au COVID-19 et pour la mobilisation communautaire à long terme, la sensibilisation et la résilience face aux nouvelles flambées du virus. Les plans d'éducation, les campagnes d'information et de communication devraient cibler les étudiants, le personnel, les familles et les communautés. L'OMS et ses partenaires ont élaboré des notes d'informations et des orientations pour les écoles.¹¹

Recommandations pour les acteurs et autres partenaires travaillant en milieu scolaire :

- Développer des infographies, des documents d'apprentissage et des plateformes adaptés à l'âge et à la culture locale sur la prévention du COVID-19 pour les administrateurs scolaires, les enseignants, les élèves, les parents, les soignants, les préposés à l'alimentation et les collectivités.
- Afficher le matériel dans un langage simple et avec des images, à différents endroits dans les locaux de l'école, y compris dans la cuisine, les réfectoires, les aires de restauration, les salles de classe, etc.

¹⁰ Voir: <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

¹¹ Messages et actions clés pour la prévention et le contrôle du COVID-19 dans les écoles https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/key-messages-and-actions-for-covid-19-prevention-and-control-in-schools-march-2020.pdf?sfvrsn=baf81d52_4

- Organiser des séances d'éducation sur les mesures d'hygiène appropriées (lavage des mains, nettoyage et désinfection), la distanciation physique et autres comportements de prévention essentiels (quoi faire en cas de toux et d'éternuements), ainsi que sur la lutte contre la discrimination et la stigmatisation (anti-intimidation).
- Appliquer la routine du lavage des mains avec de l'eau salubre et du savon.
- Organiser des séances de sensibilisation avec les enseignants, les directeurs d'école, le personnel de la restauration, les vendeurs d'aliments autour des écoles, les parents et les soignants sur l'identification des symptômes du COVID-19 et la marche à suivre s'il y a des cas suspects.
- Renforcer les plans d'apprentissage de l'éducation alimentaire et nutritionnelle, en mettant l'accent sur les comportements alimentaires sains et sur l'amélioration de l'alimentation à domicile, en ciblant à la fois les élèves et les familles.
- Mettre en place des mécanismes de référence entre les écoles et les centres de santé si des cas suspects potentiels surviennent.
- Assurer une distance sécuritaire entre les enfants lorsqu'ils font la queue pour obtenir la nourriture, dans les aires de restauration, etc.
- Décourager les enfants à partager leurs ustensiles, la nourriture, etc.
- Communiquer avec les autorités locales en cas de perturbation des services de base.

ÉVITER UNE DÉTÉRIORATION POTENTIELLE DES NORMES DE SALUBRITÉ DES ALIMENTS

Bien qu'il soit peu probable que le virus se transmette par les aliments, il est toujours essentiel de veiller à ce que les préposés à la manipulation d'aliments et d'autres membres du personnel compétents se conforment aux recommandations de base en matière de salubrité des aliments lors de la préparation des repas. Ceci est également nécessaire pour prévenir toute maladie d'origine alimentaire qui pourrait compliquer davantage la réponse au COVID-19.

Recommandations pour les acteurs et les partenaires travaillant en milieu scolaire :

- Appliquer le respect de la législation nationale sur la salubrité des aliments et les principes de bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité des aliments par les préposés lors du stockage, de la préparation et de la distribution des aliments.
- Afficher du matériel d'information sur le stockage des aliments, les principes d'hygiène de préparation des aliments, y compris le nettoyage et la désinfection

quotidiens des surfaces de préparation des aliments, des cuisines et des aires de restauration, ainsi que des ustensiles de cuisson et de service.

- S'assurer que les préposés ont accès au matériel de nettoyage et de désinfection et en surveiller l'exécution appropriée. Le cas échéant, fournir du matériel préventif (masques et gants).
- Rendre le lavage régulier des mains obligatoire pour les préposés à la préparation des repas et pour les écoliers qui mangent sur place.
- Veiller à ce que des mesures spécifiques soient mises en place pour exclure/restreindre temporairement aux membres du personnel souffrant d'une maladie infectieuse ou d'une maladie l'accès aux zones de production ou de préparation des aliments. Ceci est particulièrement pertinent s'ils développent des symptômes tels que de la fièvre. Le cas échéant, le personnel responsable de la vérification des certificats de santé et des exigences en matière de salubrité des aliments à l'école devrait être au courant des exigences légales et de suivre les lois applicables.

ASSURER LA QUALITÉ NUTRITIONNELLE DES REPAS SCOLAIRES ET LE MAINTIEN DES SERVICES DE SANTÉ ET DE NUTRITION

Les normes nutritionnelles nationales en matière de repas scolaires doivent être surveillées et respectées. Lorsque de telles normes ou des lignes directrices n'existent pas et que les conditions et les ressources le permettent, les considérations suivantes peuvent être prises en compte :

- En général, viser une composition nutritionnelle des repas scolaires permettant de fournir au moins 30% des besoins totaux en énergie et en protéines et, si possible, 50% des micronutriments clés (par exemple le fer, la vitamine A, le zinc).
- Utiliser des aliments riches en micronutriments (lait, aliments d'origine animale comme les œufs, poisson séché) et des produits enrichis (p. ex. huile enrichie de vitamine A, sel iodé, farine enrichie ou riz), autant que possible.
- Si possible, offrir régulièrement des fruits et des légumes.
- Reconnaître que le partage des aliments peut se produire et, si possible, prendre des dispositions pour cela.
- Planifier et s'adapter aux perturbations potentielles dans l'approvisionnement alimentaire pour assurer des repas scolaires équilibrés/nutritifs et pour pallier aux déficits/ruptures de stock d'approvisionnement.

Dans les pays où la prévalence de l'anémie ou d'autres carences en micronutriments sont élevées, il convient de souligner les mesures suivantes :

- Soutenir la supplémentation en micronutriments, le cas échéant, si appropriée dans le contexte.
- Promouvoir l'utilisation et la prise de vermifuges pour atténuer le risque de vers intestinaux transmis par le sol.
- Mettre l'accent sur l'éducation nutritionnelle efficace en faisant la promotion des bienfaits d'une alimentation saine, de saines habitudes alimentaires et d'une vie active.

ÉLABORER DES PLANS D'URGENCE POUR LA DISTRIBUTION DE PANIERS ALIMENTAIRES OU DE REPAS EN VUE D'UNE ÉVENTUELLE FERMETURE RAPIDE DES ÉCOLES

Puisque la situation évolue rapidement, il est important que les autorités d'alimentation scolaire à différents niveaux élaborent des plans de réponse à l'urgence, au cas où les écoles fermeraient dans un court délai.

Recommandations pour les décideurs gouvernementaux au niveau national et régional :

- Commencer à évaluer la faisabilité des différentes options énoncées dans les recommandations ci-dessus.
- Estimer les ressources et les capacités nécessaires pour répondre aux scénarios pessimistes.
- Identifier le soutien financier et logistique potentiel des partenaires.
- Autant que possible, impliquer les communautés locales dans la prise de décision.
- Examiner comment de nouvelles modalités de mise en œuvre des programmes d'alimentation scolaire peuvent se conformer aux principes des droits humains.

Recommandations pour les acteurs scolaires :

- Se tenir régulièrement informé de la situation du COVID-19 au niveau national et local.
- Communiquer avec les autorités locales sur les principaux défis et opportunités perçus pour mettre en œuvre l'alimentation scolaire dans le contexte actuel.
- Identifier, compiler et répondre aux principales préoccupations des familles et des parents à l'aide de l'information disponible.

Considérations pour les programmes d'alimentation scolaire basée sur les achats locaux pendant l'urgence COVID-19

Dans le cas des programmes d'alimentation scolaire basée sur les achats locaux¹², il est important que les gouvernements évitent de suspendre, autant que possible, tout contrat existant avec les petits exploitants ou leurs organisations et de canaliser les aliments fournis vers des mécanismes de livraison alternatifs.

Dans la plupart des cas, la fourniture de produits agricoles aux programmes d'alimentation scolaire est réglementée par des accords contractuels spécifiques avec les ministères de l'Éducation au niveau central ou local et se réfère principalement aux céréales et aux légumineuses (selon le pays), achetées tous les trimestres ou tous les semestres. Cependant, la fermeture d'écoles pourrait avoir des conséquences négatives sur les moyens de subsistance et les revenus des petits exploitants locaux, les privant d'un marché presque garanti. Le rôle de l'État est essentiel pour aider les petits exploitants à conserver et à créer des débouchés alternatifs présentant de faibles risques.

Les actions liées aux interventions fonctionnelles le long de la chaîne d'approvisionnement sont proposées pour les institutions publiques au niveau local et central et peuvent être adaptées aux différents mécanismes opérationnels des programmes d'alimentation scolaire où les aliments sont fournis localement. Les interventions proposées visent à permettre aux petits exploitants de maximiser la production ou les prix, ou de réduire les risques de production et de commercialisation, ou une combinaison des deux.

Recommandations pour les gouvernements au niveau national et régional :

- Faciliter l'évaluation participative des risques et la planification d'urgence à plusieurs niveaux, en veillant à ce que les communautés et les comités scolaires soient pleinement impliqués dans les possibilités de déléguer certaines tâches et responsabilités au niveau local pour réduire les délais de livraison de nourriture.
- Dans la mesure du possible, évaluer et mettre en œuvre d'autres services de soutien tels que la logistique et le transport pour assurer la distribution de nourriture aux écoles dans le cadre des mesures prises pour lutter contre le COVID-19.
- Faciliter la communication et la prise de décisions sur les principaux défis et possibilités liées à l'alimentation scolaire locale (soit le nombre d'écoles fermées et les implications en termes d'approvisionnement en produits alimentaires ;

la mise en place de modalités de distribution alimentaire alternatives ; l'emplacement des points de distribution ; les plans d'urgence pour l'accès aux intrants ; etc.)

- Effectuer une évaluation rapide des besoins en intrants agricoles requis par les petits producteurs et préparer un plan d'intervention pour les appuyer, en coordination avec les autres programmes de distribution des intrants d'urgence.
- Maintenir le budget spécifique alloué et priorisant l'achat d'aliments auprès de petits producteurs par le biais des programmes d'alimentation scolaire basés sur les achats locaux ou de tout autre programme de protection sociale de distribution alimentaire. En particulier, maintenir le lien entre les commerçants, les organisations d'agriculteurs, les coopératives et les petits agriculteurs et les écoles afin de leur apporter un soutien supplémentaire si nécessaire.

D'autres interventions visent spécifiquement à faciliter les liens avec les marchés alternatifs :

- Organiser des consultations business-to-business avec les producteurs, les acheteurs et les commerçants afin d'identifier d'autres points de vente.
- Mettre en place des incitatifs et des subventions ponctuelles, y compris des intrants, pour les organisations d'agriculteurs ou les agriculteurs individuels.
- Concevoir des mécanismes de financement ad hoc avec des institutions locales de financement et de micro-finance pour faciliter l'accès au crédit pour les producteurs organisés et individuels, ainsi que pour les petits fournisseurs de services (par exemple, la logistique et d'autres services de soutien).

En outre, il faut considérer que dans certains contextes, les petits fournisseurs peuvent également rencontrer des difficultés à se conformer aux arrangements contractuels existants. Dans de tels cas, il est important qu'une approche souple soit adoptée visant, d'une part, à assurer la fourniture de nourriture aux écoliers, et d'autre part, assurer le soutien des fournisseurs locaux et à petite échelle. Les options peuvent inclure:

- La substitution d'un produit pour un autre avec une valeur nutritionnelle similaire ;
- L'acceptation de plus petites quantités de nourriture sans pénalités contractuelles ; et
- La révision du calendrier de livraisons.

¹² Voir: <http://www.fao.org/3/ca0957en/CA0957EN.pdf>

Que font le PAM, la FAO et l'UNICEF pendant la pandémie de COVID-19 ?

Le PAM s'active à maintenir ses opérations appuyant quelque 87 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire, à réduire leur propension à adopter des stratégies de survie, à rassurer et stabiliser les populations et à surveiller de près les changements potentiels relatifs à la nécessité d'adapter, de pré-positionner, de préparer et/ou d'intensifier ses activités au besoin. Les bureaux de pays du PAM analysent actuellement les priorités programmatiques d'assistance alimentaire afin de mieux soutenir les communautés les plus vulnérables. De plus, des notes d'orientation ont été élaborées et diffusées pour aider les employés à travailler dans les nouvelles conditions relatives à la pandémie de COVID-19. Le PAM travaille également avec les gouvernements et ses partenaires pour s'assurer que les écoliers et leurs familles continuent de recevoir un soutien répondant à leurs besoins alimentaires et nutritionnels pendant la pandémie de COVID-19. Le PAM fournit des analyses et offre un soutien technique aux gouvernements dans la conception et la mise en œuvre de réponses nationales en matière d'urgence et de protection sociale visant à atténuer l'impact socio-économique de la pandémie.

Dans le cadre de sa réponse à la pandémie de COVID-19 et en accord avec son mandat d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition, la FAO s'efforce de soutenir les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire dans la préparation et l'atténuation des impacts de la pandémie sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance de leurs populations, en particulier les plus vulnérables (y compris les écoliers et les petits agriculteurs). La FAO est en cours de compilation, de conservation et de diffusion des options d'intervention et des meilleures pratiques pour les gouvernements nationaux et les entreprises afin de réduire le risque de perturbations dans le système alimentaire. Plus précisément, la FAO dirige et contribue aux discussions sur l'atténuation des impacts du COVID-19 sur le commerce alimentaire mondial, les chaînes de valeur et d'approvisionnement, les marchés, le gaspillage alimentaire et la protection sociale. En outre, la FAO fournit des conseils sur le maintien d'une alimentation saine pendant la pandémie pour les consommateurs et les décideurs.

L'UNICEF a mis en place des programmes de coopération en cours dans 141 pays et territoires, y compris des programmes d'intervention humanitaire dans 36 pays, pour promouvoir la réalisation des droits de l'enfant. Pour faire face à la crise actuelle du COVID-19, l'UNICEF réorganise et réoriente ses programmes, son soutien opérationnel et ses ressources. Dans la phase actuelle de la riposte, l'UNICEF travaille pour que les femmes et les enfants, y compris les plus marginalisés et ceux qui vivent dans des conditions précaires, aient un accès continu aux services essentiels de santé, d'éducation, d'eau, hygiène et assainissement, de protection sociale, de protection de l'enfance et de nutrition. Dans le secteur de l'éducation, l'UNICEF travaille actuellement pour que tous les enfants reçoivent une forme quelconque de soutien à l'apprentissage pendant que les écoles sont fermées en raison de la pandémie de COVID-19 et que tous les enfants qui étaient à l'école puisse y retourner lorsque les écoles rouvriront. En nutrition, l'UNICEF se concentre sur la protection et la promotion de l'alimentation, de services et des habitudes qui soutiennent la nutrition, la croissance et le développement optimaux des enfants. Dans tous ses programmes, l'UNICEF travaillera avec ses partenaires pour fournir des orientations claires et pratiques aux bureaux de pays et aux gouvernements sur les actions visant à atténuer l'impact du COVID-19, y compris la transition vers des approches et des protocoles simplifiés pour la prestation des services.

Le PAM, la FAO et l'UNICEF sont activement impliqués dans le Global Nutrition Cluster qui a favorisé l'engagement des principaux partenaires des Nations Unies, de la société civile et du milieu universitaire en vue de guider les décideurs multisectoriels afin qu'ils priorisent les groupes vulnérables, y compris les écoliers, pendant la crise du COVID-19. Les trois organisations sont également membres de la Coalition mondiale pour l'éducation en réponse à la pandémie de COVID-19.



Avril 2020

Programme Alimentaire Mondial

Via Cesare Giulio Viola 68/70,
00148 Rome, Italie
wfp.org

**Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation et
l'agriculture**

Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
fao.org

UNICEF

3 United Nations Plaza,
New York, NY 10017, USA
unicef.org

© PAM, FAO & UNICEF, 2020
CA8434FR/1/05.20



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

Citation recommandée: PAM, FAO & UNICEF. 2020. *Note d'orientation provisoire: comment atténuer les effets de la pandémie de covid-19 sur l'alimentation et la nutrition des écoliers*. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca8434fr>